



Contestation infraction déplacement hors couvre feu

Par Maeva06

Bonjour,

Je viens ici en vue d'avoir vos avis, s'agissant de ce qui m'est possible de faire, et ce qui serait préférable de faire, je vous expose brièvement les faits :

J'ai été arrêté en stationnement, pendant le couvre feu, le couvre feu ayant été établi en Martinique à cette période de 20h à 5h du matin. J'ai été contrôlée dans mon véhicule, à l'arrêt, à proximité de la maison d'une copine. N'ayant pas réussi à démarrer mon véhicule, (panne de batterie), (je précise que j'étais stationnée sur une place de parking) les gendarmes sont venus à hauteur de ma fenêtre pour me rapeller que je suis en infraction compte tenu de l'heure, et du couvre feu : il était 21h. J'étais un peu paniquée et inquiète car je ne savais pas comment j'allais faire pour rentrer chez moi, j'étais assez surprise que mon véhicule ne démarre pas. Les gendarmes m'ont aidé, ils ont poussé mon véhicule en voyant ma détresse. La tentative de dépannage a échoué. J'ai donc appelé un ami qui réside à proximité pour venir me dépanner. Ils sont partis, me disant que si personne ne venait qu'il serait préférable d'appeler une dépanneuse. A aucun moment ils ne m'ont informé qu'ils m'auraient verbalisé. J'ai reçu une contravention à mon domicile un mois après : 135 ? .

J'ai contesté l'amende en détaillant les faits ci-dessus, j'ai joints mon attestation de déplacement papier et j'ai précisé que les agents ne m'ont pas réclamé l'attestation. J'ai aussi demandé à ma copine un justificatif de son domicile, en précisant que je suis venue lui rapporter des médicaments.

Je reçois ce jour un courrier du tribunal de police m'informant que ma demande a été rejetée.

et que : "Le ministère public va diligenter à mon encontre des poursuites selon la procédure simplifiée pénale , la décision me sera communiquée par voie postale ".

Selon-vous, qu'est ce que je risque? Pourquoi ma contestation n'a pas été prise en compte? Serait-il préférable que je conteste cette décision?

Je reste à votre écoute et vous remercie grandement pour vos retours